



# LE LIEN

## Les informations de Bois-Jérôme St-Ouen

BOIS-JÉRÔME-ST-OUEN

### A vos agendas :

- **Mardi 9 septembre**  
Ramassage encombrants
- **Samedi 27 septembre**  
Nettoyage du village
- **Jeudi 2 octobre**  
Réunion publique sur la démarche citoyenne 18h salle des fêtes
- **Week-end 11 et 12 octobre**  
Foire aux jouets ; salle des fêtes
- **Dimanche 12 octobre**  
Election Conseil Municipal Jeune
- Fête halloween,  
Date à confirmer par « La Ribambelle »
- **Mardi 11 novembre**  
Armistice : 10h à la mairie
- **Week-end 6 et 7 décembre**  
Marché de Noël ; salle des fêtes
- **Samedi 13 décembre**  
Noël des enfants (Woupi)
- **Samedi 20 décembre**  
Colis des anciens



Bonjour à tous

La pause estivale se termine, nous espérons que vous avez passé de bonnes vacances malgré une météo capricieuse et des températures relativement basses.

A l'école une nouvelle équipe pédagogique motivée va prendre en main l'éducation de nos enfants, nous lui souhaitons la bienvenue, tout sera mis en œuvre par la municipalité pour permettre un bon déroulement de l'année scolaire.

Nous invitons les élèves du CE2 à la 4ème à venir s'inscrire à la mairie pour constituer le 1<sup>er</sup> conseil municipal des jeunes de Bois Jérôme Saint-Ouen.

Les élus et des bénévoles se sont réunis fin août et pendant une journée ont réalisé des travaux dans l'enceinte de l'école tels que le démoussage de la toiture du préau, la réfection de la clôture de l'espace jeux et la pose de lino. Cette expérience sera reconduite en fonction des besoins.

Pour 2015 une nouvelle tranche d'enfouissement de réseaux est programmée rue de l'abbé Seyer.

Des malfaçons dans la maison communale nous ont conduits à faire appel à un huissier pour réaliser un constat. Nous ferons au mieux pour que cet espace dédié à la bibliothèque et à la vie associative soit ouvert au plus tôt.

Nous avons souscrit au dispositif "emploi d'avenir" et recruté Mr Fabien NICAISE qui viendra en aide à Michel LEGRAS. Cet emploi est subventionné à 75% par l'état pour une durée maximum de 3 ans. Grâce à ce recrutement nous allons reprendre certains travaux jusqu'à maintenant confiés à des entreprises tels que: la taille des haies, le nettoyage des caniveaux et mettre l'accent sur la bonne tenue des espaces verts et la propreté de la voirie. De nouveaux parterres seront créés cet hiver.

Le projet d'assainissement collectif n'est pas encore enterré, un RDV est prévu courant septembre avec la Maison de l'Europe afin de constituer un dossier pour une demande de subvention de fonds européens. Ce sera certainement notre dernière chance d'obtenir un financement suffisant pour l'engagement des travaux.

Nous adressons nos remerciements aux présidents d'associations et bénévoles qui assurent des animations tout au long de l'année ainsi qu'aux employés communaux pour le travail réalisé.

Au nom des élus et du personnel communal, nous vous souhaitons à tous une bonne rentrée.

A bientôt et bonne reprise

Jean-François WIELGUS ; Dominique BOGAERT et André IBERT

### Les inscriptions de rentrée

#### La Gym Volontaire :

Pour les bonnes résolutions de rentrée, la reprise des cours aura lieu, pour les adultes : le mardi 9 septembre à 19h30 ;

Pour les séniors : le vendredi 12 septembre à 14h à la salle des fêtes.

Venez nombreux et nombreuses !  
Ambiance très conviviale !!!

#### La Ribambelle :

Parents, Grands-Parents, Nounous, l'association « La Ribambelle » vous accueille avec vos enfants de 0 à 6 ans à partir du jeudi 11 septembre de 8h45 à 11h à la salle des fêtes.  
A la Ribambelle, la vie est plus belle !

**Naissances :** Félicitations aux parents de **Rudy PODEVIN**, né le 1<sup>er</sup> mars; **Matilin IBERT**, né le 7 mai ; **Antonin BOTHOREL**, né le 21 juin et **Elyne DALIGAULT**, née le 11 juillet.

**Mariages :** Tous nos vœux de bonheur à **Margaux CORNETTE** et **Arnaud MONTEIL** (28 juin) ainsi qu'à **Hélène CHOPINET** et **Michaël LAROCHE** (5 juillet).

Le conseil municipal et la gendarmerie d'Ecos vous convient à une réunion publique le jeudi 2 octobre à 18h à la salle des fêtes de Bois-Jérôme afin de vous exposer la démarche citoyenne qui se met en place dans notre commune.

Nous vous y attendrons nombreux.

# Entretien avec les membres de la commission Achats

## Combien êtes-vous dans cette commission ?

La commission achat comprend 4 membres :

- Mme LIZESKI Nadège (responsable de la commission)
- Mme GIRARD Alexandra
- Mme PERRIER Layla
- Mme ROZANSKI Virginie

## Pourquoi a-t-elle été créée ?

En ces temps de crise, les subventions accordées par l'état aux mairies ont fortement été réduites. Les communes sont obligées de fonctionner avec un budget de plus en plus restreint. Le conseil municipal a donc décidé de créer une commission achat afin de réduire au maximum certaines dépenses de fournitures et matériels.

## Quel est son but ?

L'achat de fournitures et de matériels nécessaires à la commune constitue une part non négligeable du budget communal. Le but

de la commission achat est donc de trouver des produits ayant le meilleur rapport qualité/ prix afin de maîtriser le mieux possible ces dépenses.

## Comment fonctionne-t-elle ?

Dès qu'une demande d'achat nous est donnée, nous prospectons un maximum de sociétés par le biais d'internet, de catalogues, de prospectus publicitaires, afin de trouver des produits ayant le meilleur rapport qualité/prix. Ensuite nous demandons aux entreprises sélectionnées d'établir des devis que nous soumettons ensuite au conseil municipal.

## Qu'est ce qui a déjà été acheté par son biais ?

Voici la liste de matériel acheté :

- un ordinateur
- un vidéoprojecteur,
- des nouvelles tables ainsi que des chaises pour la salle des fêtes.
- un cendrier mural d'extérieur pour la salle des fêtes

## **Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !**

Petits rappels de la réunion publique du 6 juin

### Protégez votre domicile

- Lorsque vous prenez possession d'un nouvel appartement ou d'une maison, pensez à changer les serrures.
- Equipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un viseur optique, d'un entrebâilleur.
- Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage automatique intérieur/extérieur, alarmes ou protection électronique...). Demandez conseils à un professionnel.
- N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés.
- Si vous avez perdu vos clés et que l'on peut identifier votre adresse, changez immédiatement vos serrures.
- Ne laissez pas vos clés sous le paillason, dans la boîte à lettres, dans le pot de fleurs... Confiez les plutôt à une personne de confiance.
- Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous. Soyez vigilant sur tous les accès, ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.
- De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.
- Ne laissez pas traîner dans le jardin, une échelle, des outils, un échafaudage...
- Avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile, assurez-vous de son identité en utilisant l'interphone, le judas ou l'entrebâilleur de porte.
- En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.
- Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.
- Placez en lieu sûr et éloigné des accès, vos bijoux, carte de crédit, sac à main, clés de voiture et ne laissez pas d'objets de valeur qui soient visibles à travers les fenêtres.
- Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être visible des personnes qui passent chez vous.
- Photographiez vos objets de valeur pour faciliter les recherches en cas de vol.
- Notez le numéro de série et la référence des matériels, conservez vos factures, ou expertises pour les objets de très grande valeur.

***Dans le cadre des opérations "Tranquillité vacances" organisées durant les vacances scolaires et au cours de l'année, signalez votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie; des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées.***



**Vous êtes victime d'un cambriolage : Composez le 17 ou le 112**

Opposition carte bancaire : 0 892 705 705 / Opposition chéquier : 0 892 68 32 08

Téléphones portables volés :

• SFR : 10 23 /• Orange : 0 800 100 740 /• Bouygues Telecom : 0 800 29 10 00

# Bientôt des élections à Bois Jérôme !?!

Le 12 octobre, mise en place du Conseil Municipal des jeunes

 <p><b>Le Conseil Municipal de Jeunes de Bois-Jérôme St-Ouen</b></p> <p><b>C'est QUOI?</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>✓ Il est composé d'enfants et de jeunes de Bois-Jérôme St-Ouen : ce sont les Conseillers Municipaux Jeunes.</li><li>✓ Les Conseillers Municipaux Jeunes représentent tous les enfants et jeunes du village.</li><li>✓ Ils proposent des projets pour améliorer la vie quotidienne des enfants et des jeunes du village.</li></ul>	 <p><b>TU VEUX ÊTRE ACTEUR de ton VILLAGE?</b></p> <p><i>vote pour les Conseillers Municipaux Jeunes</i></p> <ul style="list-style-type: none"><li>✓ Tu es élève entre le CE2 et la 4<sup>ème</sup>.</li><li>✓ Tu habites Bois-Jérôme St Ouen</li><li>✓ Tu as reçu ta carte d'électeur.</li><li>✓ Tu voteras à la mairie pour la candidate ou le candidat de ton choix.</li></ul>	 <p><b>Tu veux être conseiller, que dois-tu faire ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>✓ Tu dois habiter Bois-Jérôme St-Ouen et être élève entre le CE2 et la 4<sup>ème</sup>.</li><li>✓ Tu dois en parler avec tes parents pour être sûr qu'ils sont d'accord.</li><li>✓ Tu dois remplir ton formulaire de candidature et l'autorisation parentale.</li><li>✓ Tu dois préparer ton programme en parlant avec tes camarades, pour connaître leurs idées et leurs besoins.</li><li>✓ Tu dois créer ton affiche électorale qui va t'aider à convaincre tes camarades de voter.</li></ul>	 <p><b>MA mission de Conseiller Municipal Jeune</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Je suis élu pour 1 an.</li><li>- Je collecte les idées ou les souhaits de mes camarades.</li><li>- J'assiste à des réunions régulières.</li><li>- Dans ces réunions, je propose et participe à la réalisation de projets utiles pour tous.</li><li>- Je dois informer mes camarades des décisions qui sont prises.</li></ul>
--	--	---	---

Lors du précédent journal, nous vous avons annoncé notre volonté de créer un Conseil Municipal de Jeunes à Bois-Jérôme. Voici que la rentrée scolaire est arrivée, aux enfants et jeunes de prendre maintenant la parole.

Le Conseil Municipal Jeunes aura la vocation de prendre en compte la parole de tous, de monter des projets municipaux, de faire de Bois-Jérôme un village où chaque jeune et chaque enfant devient acteur de la vie quotidienne.

Afin d'encourager davantage d'enfants, et de rassurer ceux qui se sont déjà portés candidats, nous proposons une réunion d'informations et de préparation **le vendredi 26 septembre à 18h à la mairie** (les parents sont bien sûr les bienvenus). A l'issue de cette réunion, toutes les candidatures

devront être déposées. Il est donc possible d'y venir sans être candidat.

Chaque candidat aura une semaine (du 4 au 10 octobre) pour faire sa campagne électorale (une aide leur sera bien évidemment apportée).



L'élection aura lieu le **dimanche 12 octobre** après-midi. Tous les enfants et jeunes (scolarisés du CE2 à la 4<sup>ème</sup>) peuvent voter, une carte d'électeur leur sera distribuée à cet effet.

Si vos enfants hésitent encore, n'hésitez pas à venir nous trouver, nous sommes à leur entière disposition pour répondre à tous leurs questionnements et inquiétudes

## Information pour nos aînés,

Pour fêter ensemble la fin d'année 2014, Mr le Maire et le conseil municipal vous convient autour d'un verre de l'amitié le **samedi 20 décembre à 11h** à la salle des fêtes. Se rassembler, lors d'un moment de convivialité, nous paraît essentiel pour rompre avec la routine quotidienne qui parfois tend à nous isoler. A cette occasion, le colis de Noël vous sera alors remis.

Dans le cas où vous seriez dans l'incapacité de vous joindre à nous, le colis vous sera amené à domicile par la suite.

Nous espérons pouvoir vous recevoir nombreux ce jour.



# Infos diverses

## Nouvelle équipe enseignante de l'école « Les Cosmos ».

Mr le Maire et l'ensemble du conseil municipal souhaite la bienvenue à Mmes MEHAT, BRETON, RAFFIN, CLET.



## Extraits d'arrêtés municipaux :

(Intégralités disponibles en mairie)

✓ Le brûlage à l'air libre des branches mortes, n'est autorisé, en zone d'habitation, que du 1<sup>er</sup> octobre au 30 mars



✓ La consommation de boissons alcoolisées est interdite sur les voies et espaces publics sur l'ensemble du territoire communal.



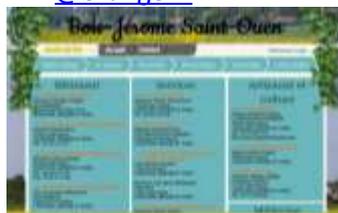
## Vous êtes professionnel à Bois-Jérôme, la Mairie

souhaite encourager votre activité en l'affichant sur une page « Professionnels » du site de la Mairie

⇒ Vous pouvez ajouter un logo, un numéro de téléphone, une adresse mail.

⇒ Vous pouvez évidemment refuser de figurer sur cette page

⇒ Merci de communiquer vos souhaits à la Mairie : [mairie.boisjeromestouen@orange.fr](mailto:mairie.boisjeromestouen@orange.fr)



Soyez nombreux à participer à l'opération :

« Nettoyons la nature » afin d'agir concrètement pour l'environnement de notre village, votre environnement !

Rendez-vous sur la place de Bois-Jérôme St Ouen

**Le samedi 27 septembre 2014 à 9h30**

Nous vous fournissons, Gants et sacs pour faire place nette !



## Le site internet de Bois-Jérôme

fait peau neuve, encore quelques semaines avant le lancement de notre nouvelle page.



## Mardi 9 septembre : Ramassage des encombrants

Profitez-en pour vous débarrasser des objets ménagers volumineux, tels que meubles ; appareils ménagers ; débris divers. Ils sont à déposer devant vos habitations **la veille au soir**, sans apporter de gêne à la circulation.

Pour des raisons d'hygiène et de sécurité, ne sont pas ramassés :

- Les produits liquides et fermentescibles ;
- Les carcasses de voitures, engins agricoles et pièces détachées
- Les déblais et gravats
- Les batteries ; les pneus
- Les grillages et poteaux de clôture
- Les tôles galvanisées et plastiques
- Les bois ; cartons ; revues et journaux



Le Conseil Municipal participe au Projet :

## Plus d'arbres, plus de vie



Prochainement Nous vous confirmerons la date pour les plantations du mois de novembre

## Infos Pratiques :

**Tel Mairie :** 02.32.51.29.04

**Horaires :** Mardi de 14h30 à 19h30  
Jeudi de 14h à 20h

**Permanence du Maire :** Jeudi de 18h à 19h30

**Permanence des adjoints :** Mardi de 18h à 19h30

**Horaires de la bibliothèque :** Mercredi de 14h30 à 18h30 et Vendredi de 15h30 à 18h30

**Contact pour la navette de transport :** 0 800 27 27 00 (renseignements à la mairie)



Directeur de publication : Jean-François WIELGUS  
Rédaction : Commission communication et information  
Impression à la mairie